



## AAP TIERS-LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

## **Description**

Cet appel à projets vise à financer des Tiers-Lieux d'Expérimentation pour des nouvelles solutions numériques favorisant la médecine 5P (préventive, prédictive, participative, personnalisée, pertinente). Cette action vient répondre au manque de terrains d'expérimentation, une limite identifiée au développement de la filière numérique en santé

Ces Tiers-Lieux d'Expérimentation seront financés pour :

- Associer les professionnels et personnes concernées dans la coconception des solutions;
- Tester l'usage de nouveaux services numériques en santé en vie réelle et bénéficier du retour d'expérience des utilisateurs (impact, acceptabilité, ergonomie, etc.);
- Mesurer les bénéfices médico-économiques des solutions testées;
- Accompagner le déploiement et l'accès au marché des solutions ayant fait la preuve de leur impact;
- Mener des études de besoins des usagers;
- Créer un maillage pérenne de structures d'expérimentation dans le secteur de la santé.

Les Tiers-Lieux d'Expérimentation sélectionnés par cet AAP auront accès à deux enveloppes financières :

- Une enveloppe dédiée à l'animation du Tiers-Lieu d'Expérimentation;
- Une enveloppe spécifique leur permettant de co-financer l'expérimentation de solutions numériques.

## Calendrier de mise en œuvre

**Date de clôture** : 14/06/2024

## **Bénéficiaires**

- Une structure de santé: sanitaire ou médico-sociale, publique ou privée, en ville ou en établissement disposant d'un numéro FINESS ou d'un numéro RPPS. Cela inclut les structures d'exercice coordonné et pluriprofessionnelles;
- Un acteur de l'innovation et de l'expérimentation de solutions numériques intégrant dans ses organes de gouvernance ou au capital, la représentation d'une structure personne morale disposant d'un numéro FINESS ou d'un numéro RPPS.

Les consortiums réunissant différents types de structures (sanitaires, médicosociales et de ville) sont particulièrement attendus.

https://www.banquedesterritoires.fr/appel-projets-tiers-lieux-dexperimentation-en-sante Lien

Contact

sp-france2030@tarn.gouv.fr départemental